

# Habitat d'extrême urgence, qualité d'usage et développement durable :

## Lauréat du Prix régional 2008 « Vivons Ensemble la Cité »



En 2006, un groupe de partenaires composé de la DDE, le Pôle des Technologies Médicales, Bernard Laroche Consultant et le PACT de la Loire, a réfléchi à l'idée de mettre à disposition un logement non médicalisé mais adapté à tous, dans lequel chacun pourrait vivre et se sentir bien. Ce logement a été présenté à la Biennale Internationale du Design 2006. Face à l'immense succès de cette initiative, ce groupe de partenaires a réfléchi à reproduire cette démarche pour des logements d'insertion et des hébergements d'urgence.

### Commande

L'opération fait suite à une convention signée entre l'Etat et la Ville de Rive de Gier.

### Opérateur

Le PACT de la Loire et sa filiale SODIHA ainsi que Bernard Laroche Consultant, la DDE 42 et le Pôle des Technologies Médicales, avec le soutien financier des collectivités locales et de la Fondation Caisse d'Epargne.

### Objectifs

- ☞ Réhabiliter un ancien commissariat en hébergement d'urgence et logements d'insertion et de le rendre accessible à tous en y incorporant le projet « qualité d'usage. »
- ☞ Créer un logement qui soit adapté à une grande rotation des habitants et à la situation de détresse de ces habitants.
- ☞ Réfléchir aux usages afin que ces logements restent des logements temporaires.

### Démarche et savoir faire PACT

Dans le cadre du Prix Régional « Vivons ensemble la Cité », la Cité du Design et le PACT de la Loire ont mis leur compétences en commun afin de mettre en œuvre un cahier des charges. Celui-ci a permis de lancer un appel d'offre pour trouver des designers qui, avec l'équipe du PACT de la Loire, ont monté le programme de réhabilitation « qualité d'usage et développement durable pour tous. »

#### Le programme de réhabilitation

- ☞ Création d'hébergements d'urgence en rez-de-chaussée qui permet d'héberger temporairement des ménages exclus, sans domicile ou en rupture sociale ou familiale pour une durée de 3 à 6 semaines, permettant l'accès à un logement durable d'insertion.
- ☞ Création de trois logements d'insertion des plus démunis permettant de répondre aux besoins du PDLA et de loger des familles inscrites au fichier départemental des demandeurs de logements prioritaires.

#### Suivi Social

Dans le cadre de la convention DDAS/PACT de la Loire/CCAS, un suivi social va être mis en œuvre. Celui-ci permettra d'accompagner les ménages hébergés en urgence sur une période de maximum 6 semaines et de lancer la recherche d'un nouveau logement.

### Résultats obtenus

Le projet a gagné le prix régional « Vivons ensemble la cité »

Les travaux sont actuellement en cours. L'appartement devrait ouvrir ses portes pour la Biennale Internationale du Design 2008, au mois de novembre et sera à cette occasion, présenté à tous les partenaires institutionnels. La ministre du Logement et de la Ville Christine Boutin, a visité officiellement ce logement en Novembre 2007.

Parallèlement, un petit film est réalisé par Saint Etienne Métropole, permettant de montrer les différentes étapes et l'avancée du projet.

#### Contact